



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N°086/2026

A LA SOCIETE SAFRIMEX Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'acquisition n° OVD/DG/CGPMP/SP/011/FX/2025, conclu avec l'Office des Voiries et Drainage, pour un montant total hors taxe dollars américains cinq millions cent nonante et un mille deux cent vingt-cinq, cinq centimes (USD 5 191 225,05) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trente-six mille trois cent trente-huit, cinquante-sept centimes (USD 36 338,57), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 27/04/2026

Directeur Administratif et Financier



0000086